

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 24 avril 2026

### Nicolas Lenormant réélu à la présidence du métier Véhicules Industriels pour la mandature 2026-2030

**À l'occasion de l'Assemblée Générale Élective du métier Véhicules Industriels de MOBILIANS, qui s'est tenue ce jeudi 23 avril 2026 à Paris, Nicolas Lenormant, Codirigeant du groupe Lenormant et notamment distributeur Renault Trucks, a été réélu à la présidence nationale du métier pour un troisième mandat de quatre ans.**

Fort de son expérience de terrain et de sa connaissance approfondie des enjeux du secteur, Nicolas Lenormant s'est imposé comme une figure engagée au service de la profession et des professionnels. Impliqué depuis de nombreuses années dans les instances représentatives, il occupe plusieurs responsabilités au sein de la branche, notamment en tant qu'administrateur d'IRP Auto, de l'Agirc-Arrco, de l'OPCO Mobilités ou encore du Garac où son soutien constant à la promotion de la formation professionnelle prend tout son sens. Son engagement témoigne de sa volonté de défendre et de valoriser l'ensemble des métiers liés aux services dédiés aux véhicules industriels, dans un contexte de profondes transformations technologiques, environnementales et économiques.

A cette occasion, c'est un tout nouveau bureau qui se constitue en appuie d'une part des présidents de région ; et, d'autre part, des représentants des groupements de distributeurs des principales marques européennes :

**Alain COUGNON**, Mécanic'2000, réparateur agréé VOLVO Trucks a été élu en tant que **trésorier** ;

**Mathieu FABBRI**, Fabb Truck, distributeur SCANIA ; **Michael HENRY**, Bassigny Poids Lourds, agent VOLVO Trucks ; et **François-Xavier MARTIN-PREVEL**, Poids Lourds Synergies, distributeur. DAF ; ont également été élus **Vice-présidents** lors de cette assemblée générale.

## Un engagement partagé pour relever les défis de demain

Dans la continuité de son précédent mandat, Nicolas Lenormant entend poursuivre les actions engagées en faveur de la transition énergétique, de l'attractivité des métiers et de l'accompagnement des entreprises face aux mutations du secteur et à l'évolution du cadre réglementaire en France et en Europe. Ce mandat aura également comme objectif de fédérer et d'impliquer encore plus d'adhérents dans les travaux et les prises de position du métier V.I. au sein de Mobilians.

## À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.